

Le Thoronet

Chez vous

Infos municipales

Citoyenneté

Vu au Thoronet

...



Au sommaire...

Edito du Maire 3

Infos municipales 4/7

Etat civil 4

Le Thoronet pratique

Passeports biométriques 5

Suite aux évènements..

Communication : avis aux associations

La télé, version HD 6

La générosité des thoronéens

Gestion des déchets, énième rappel 7

Citoyenneté 8

Le Service Civique

Infos Municipales 9/11

Bienvenue au Rotary Club 9

Travaux : le pont du cimetière

Opposition : du mouvement

Alerte inondation : savoir réagir efficacement 10/11

Vu au Thoronet 12/14

Commémorations, inaugurations, rencontres...

La vie du village en résumé et en images !

C'est nouveau ! 15

Services, inventions, association... Le Thoronet bouge !

A vos agendas ! 16

Vœux du Maire

Appel à candidature



Le Thoronet Chez Vous - Bulletin municipal

Directeur de la publication & responsable de la rédaction : M. Gabriel UVERNET

Réalisation : Elisabeth Dietrich-Weiss / Idée Publique - Stéphanie Benyayer

Impression : Colormod. Tiré sur papier recyclé.

Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution.



Couverture :
La mairie dans son habit de Noël.

Thoronéennes, thoronéens de tous âges et de tous horizons,

Cet édito de fin d'année a pour moi un goût amer. J'aurais préféré n'avoir qu'à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et que vos vœux les plus chers se réalisent. J'aurais aimé vous dire combien cette année 2015 fut belle et combien elle laisse entrevoir une année 2016 aussi rayonnante.

J'aurais aimé vous assurer que vos petits trouveront dans notre beau village et à chaque âge de quoi s'épanouir, dans la paix et l'insouciance propre à l'enfance.

Oui, mais voilà, nous avons vécu une année difficile, marquée dernièrement par des attentats terroristes meurtriers qui nous ont tous touchés de près ou de loin, et qui ont blessé notre nation entière.

Les conséquences sont sans précédent, tant sur les décisions prises par l'Etat que sur l'opinion publique. Emportée dans un élan patriotique pourtant légitime, elle tend parfois à diviser alors qu'il nous faudrait nous unir pour combattre l'infamie.

Oui, mais voilà, lorsque je m'attèle au financement des infrastructures pour embellir notre village, entretenir ce lieu de vie si agréable pour tous, protéger notre population et préserver notre environnement pour les générations futures, je me heurte à de nouveaux obstacles. L'argent, nerf de la guerre a-t-on coutume de dire, régît malheureusement les projets les plus humains.

À ce sujet d'ailleurs, je tenais à vous informer des nouveaux frais qui menacent d'assommer les finances de la commune. En effet, le désengagement du Conseil Général et de l'Etat concernant le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) entraîne une refonte des versements des communes à ce service. Pour l'instant, Le Thoronet verse la somme de 25 787€ pour participer au fonctionnement des secours. Cela est fonction du nombre d'habitants, des infrastructures et du nombre moyen d'interventions sur la commune. Le SDIS a dernièrement annoncé sa volonté de répercuter sur les communes la baisse de budget alloué par les instances étatiques. En quelques mots, d'ici 2017, nous devons payer environ 88 000€ ! Autant vous dire que notre village ne peut en aucun cas assumer une telle augmentation. Soutenu par mon équipe municipale, je compte bien résister en demandant notamment un audit au niveau du SDIS. En effet, il convient de savoir ce que nous payons exactement et nous exigerons une transparence totale sur les finances de ce service.

Ces modifications de fonctionnement font suite à la Loi NOTRE du 7 août 2015, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique. Cette dernière établit, entre autres, les responsabilités transférées aux communes, avec les frais inhérents à ces nouvelles attributions...

Nous avons dû, déjà en 2015, réduire nos budgets de 10% pour ménager les finances de la commune tout en évitant de répercuter les hausses de frais sur la population.

En 2016, nous baissons à nouveau nos budgets de 20%.

La situation est inquiétante sur de nombreux plans, certes, mais pas désespérée ! Nous continuerons de nous battre pour défendre nos valeurs, notre village et nos finances ! Alors que cette nouvelle année soit une porte ouverte vers de nouveaux projets, de nouvelles luttes, mais toujours ensemble, main dans la main, c'est ainsi que nous sommes les plus forts. Tournons la page 2015 en tirant les enseignements de ce qu'elle nous a apporté et restons dans l'action comme nous l'avons toujours fait.

Je vous souhaite à toutes et tous, une merveilleuse année 2016, elle sera ce que nous en ferons !

Gabriel Uvernet
Maire du Thoronet



Infos municipales

Etat civil

Ils sont nés

Vidal Arthur, le 28/09.

Harant Balue Laureline, le 29/10.

Bessone Marcel, le 31/10.

Ils se sont mariés

Malheureusement la commune ne compte aucun mariage sur cette dernière période. En effet, même si dans notre belle région la météo est clémente en automne, la saison n'est manifestement pas celle que les futurs époux privilégient pour officialiser leur union !

Ils nous ont quittés

Gayol Marie-Hélène, le 07/10.

Robin Yvette, le 09/11.



Le Thoronet pratique

Mairie	04 94 73 87 11
Fax	04 94 60 10 57
Secrétariat / Sec. générale	04 94 73 87 11
Accueil - C.C.A.S - Elections	04 94 73 87 11
Cimetières - Etat civil :	04 94 73 87 11
Cartes d'identité - Passeports Etrangers :	04 94 73 87 11
Urbanisme - Cadastre :	04 94 73 80 75
Ressources Humaines :	04 94 73 80 74
Comptabilité, Cantine :	04 94 73 81 47
Service de l'eau, Assainissement, Secrétariat :	04 94 73 81 49
Services Techniques :	06 12 62 01 40
Eau (Urgences seulement)	06 82 74 05 95
Office du Tourisme :	04 94 60 10 94
Maison des Jeunes :	04 94 76 35 70
Police Municipale :	06 16 35 49 71
ASVP :	06 12 62 01 47
Pharmacie des Vignes :	04 94 68 02 26

Cabinets médicaux :

Docteurs Pascal et Muriel Bourgeois et	04 67 12 66 84
Docteur Romain Pegaz Fiornet	09 73 01 90 10
Docteur Christophe Duvoy	

Kinésithérapeutes :

Frédéric Warszawski	04 94 60 11 13
Vincent Demassue (osthéo-pathe D.O)	04 94 76 31 13

Infirmiers libéraux :

Catherine Pique	04 94 73 83 41 -	06 16 75 31 60
Hassiba Rahem	04 94 60 78 26 -	06 21 74 68 72
Romain Masson		06 25 92 30 09
Valérie Barbaras		06 19 13 37 51

Pédicure - Podologue :

Marie-Laure Gravier	04 94 60 10 82
---------------------	----------------

Taxis et Transports Médicaux :

Taxi Rafy	06 50 04 72 98
Taxi Franck	06 17 48 82 34

Maison Médicale du Luc :

Week-End et jours fériés	
Garde : Samedi de 12h à 24h -	15
Dimanche & jours fériés de 8h à 24h	

Culte :

Eglise Ste Marie du Thoronet	
Messe le samedi à 18h	
Abbé Yves Menjot :	06 81 04 24 33
Presbytère de Lorgues :	04 94 73 70 53
Abbaye du Thoronet	
Messe le dimanche à 12h, chants grégoriens :	04 94 60 43 90

Passeports biométriques :

Rendez-vous au Luc !

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis 2009, tous les passeports délivrés en France sont dits «biométriques».

Pour faire établir ou renouveler un passeport, prenez rendez-vous en **Mairie du Luc en Provence**, désormais équipée du dispositif nécessaire au traitement des demandes de passeports biométriques.

Les demandes sont traitées au service Administration Générale, situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.



Contactez un agent au 04.94.50.01.09 afin de prendre rendez-vous aux horaires dédiés :

Lundi et Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Mardi et Jeudi : 8h30 - 12h30 et 14h30 - 17h00

Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Pour en savoir plus sur les pièces à fournir en fonction de votre situation, rendez-vous sur le site de votre commune : www.lethoronet.fr, rubrique «Démarches Administratives»

SUITE AUX ÉVÈNEMENTS ...

Faisant suite aux attentats terroristes du 13 novembre dernier, l'Assemblée Nationale a récemment voté le rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs (un dispositif qui n'était plus en vigueur depuis 2013) afin de tenter de limiter les départs vers les zones de conflits comme la Syrie. Si des déplacements hors de France sont au programme pour vos jeunes, pensez à prendre vos dispositions.

Communication :

Avis aux associations

L'Info Thoronet sort trimestriellement. Il est distribué dans les boîtes aux lettres des Thoronéens.

La prochaine parution en 2016 est prévue : fin mars.

Toutes les associations du Thoronet sont invitées à transmettre leurs informations (événements passés et à venir, créations d'associations, assemblées générales...)

Date limite de dépôt des informations :

Avant chaque parution, jusqu'au 25 du mois précédant la transmission à l'impression (le 15 du mois de parution). Ex: **pour le numéro de mars 2016, vous avez jusqu'au 25 février.** Chaque information et chaque visuel devant être traités et intégrés au chemin de fer, cela demande un long travail technique et ne permet pas de prendre en compte les informations au dernier moment.

Pour chaque information à paraître, transmettez des photos en pièce jointe du mail et non intégrées à un document Word ainsi que des adresses, numéros de téléphone et adresses mail.

Adresse Mail : lethoronet@hotmail.fr

L'équipe de communication remercie par avance les associations de leur participation et de leur coopération !

Infos municipales

La télé au Thoronet, *bienvenue à la HD !*

Le 5 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution fait suite à une décision du Premier Ministre et concerne l'ensemble du territoire français. Le 5 avril prochain aura donc lieu une opération technique importante accomplie en une seule nuit.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) recevront encore la télévision après le 5 avril.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Nous conseillons donc à tous les foyers recevant la télévision par une antenne râteau de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir, le cas échéant, un équipement TNT HD avant le 5 avril, sous peine de ne plus recevoir la télévision. Sachez qu'un simple adaptateur HD est suffisant et représente un coût d'environ 25€.

Vous trouverez les réponses à toutes vos questions sur le site www.recevoirlatnt.fr. Si toutefois vous n'avez pas accès à Internet, le centre d'appel de l'Agence Nationale des Fréquences est à votre disposition au 0970 818 818.



Le cœur des Thoronéens *pour les enfants des Restos*

Le 12 novembre dernier, les Restos du Cœur faisaient un nouvel appel à la générosité des Thoronéens afin de récolter jeux et jouets à redistribuer aux enfants pour Noël. Rappelons dans le même temps le regrettable fait que chaque année, les besoins croissent, mettant en lumière les difficultés toujours plus importantes de nombreuses familles françaises à vivre «normalement».

Les Thoronéens n'ont une fois de plus pas failli à leur réputation et ont répondu présents à l'appel. L'antenne du Thoronet pour les Restos du Cœur tient d'ailleurs à remercier chaleureusement les villageois pour leur générosité.

En effet, les chiffres n'ont pas encore été communiqués mais on peut d'ores et déjà dire qu'avec les jeux éducatifs et ludiques, les jouets ou encore les vélos et autres trottinettes, les dons furent nombreux et variés, permettant ainsi de redistribuer des cadeaux pour les enfants de tous âges.



La gestion des déchets... ... énième rappel

Vous l'aurez constaté, c'est loin d'être la première fois que nous abordons le sujet dans votre bulletin municipal.

Il semble cependant que de nombreux Thoronéens persistent à adopter un comportement incivique quant à la gestion des déchets. Il est évident que les ordures ménagères de chacun sont personnelles. Ce qui l'est moins, c'est leur traitement et ce dernier débute avec des gestes citoyens de la part de tous.

Au delà du volet environnemental indéniable d'une gestion respectueuse de nos détritiques, c'est également de savoir-vivre et de bien vivre ensemble qu'il s'agit. Notre beau village souffre encore d'un cruel laisser-aller qui entache sérieusement son image et ne participe en rien au bien-être tant recherché au Thoronet.

Si de nombreuses personnes semblent ne pas faire cas de ces considérations, n'oublions pas cependant que la réglementation existe et que pour le bien de tous, Monsieur le Maire et son équipe comptent bien la faire appliquer.



C'est d'ailleurs le rôle du Policier Municipal. Aidé d'un A.S.V.P, il veille au respect des règles dans la commune et lutte quotidiennement contre les incivilités dont les dépôts sauvages de déchets ménagers, de déchets verts et autres encombrants font bien sûr partie. Il est habilité à verbaliser les contrevenants comme la loi le prévoit et ne fera plus preuve de complaisance à l'égard de ces derniers.

Il est à noter que depuis le décret N°2015-337 du 25 mars 2015, l'Etat réprime plus sévèrement l'abandon d'ordures sur la voie publique avec l'établissement d'une amende pouvant atteindre l'important montant de 450€ au lieu de l'ancien maximum fixé à 150€.

Il en va de même pour les déjections de nos amis canins. Là encore, le ramassage de leurs excréments par tout moyen approprié est obligatoire sous peine d'une amende allant de 35 à 150€. N'oubliez pas que votre compagnon à quatre pattes ne peut le faire lui-même et que personne n'apprécie, même les maîtres, de salir ainsi ses souliers...

Préservation de l'environnement, respect de la voie publique ou peur de l'amende, choisissez la raison qui vous poussera le mieux à respecter les règles, dès lors que vous les appliquez !

C'est bien plus agréable à vivre et cela coûte bien moins cher !

Le Service Civique...

...s'engager pour se trouver



Le Service Civique volontaire a été créé en 2006.

La réforme du 10 mars 2010 simplifie les procédures d'agrément pour structures d'accueil et valorise l'engagement des jeunes.

Mais plus concrètement, de quoi s'agit-il ? Comment s'engager ? Voici quelques éléments de réponse et une piste pour les concernés :

L'objectif de l'engagement du Service Civique est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans une mission d'intérêt général riche en terme d'expérience, leur permettant d'acquérir des compétences, de construire un projet professionnel ou encore de confirmer une orientation dans un secteur d'activité.

Le Service Civique représente une véritable opportunité tant pour les jeunes qui s'engagent que pour les structures d'accueil qui sont alors certaines de la motivation due au volontariat fondant la base du système.

Ces missions peuvent être effectuées dans des domaines très divers et plus particulièrement dans le cadre « Solidarité et Santé ».

C'est dans cette optique que l'association Monalisa porte le projet « Volontaires contre l'isolement des âgés ».

Les missions confiées aux jeunes volontaires sont variées et donnent une vision concrète des actions :

- Effectuer des visites de convivialité auprès des personnes âgées isolées.
- Organiser des activités, jeux et sorties.
- Mettre en place des ateliers de sensibilisation à l'outil numérique.
- Recueillir la mémoire des personnes âgées et valoriser leurs témoignages.
- Communiquer sur les activités de la structure d'accueil.
- Contribuer à identifier les besoins d'intervention sur le territoire et participer à un diagnostic.
- Démarcher les habitants et susciter un engagement citoyen.

Le Service Civique est un engagement tant pour les volontaires que pour les structures d'accueil. C'est pourquoi nous relayons cette information à destination des jeunes de 16 à 25 ans et des établissements susceptibles de les accueillir dans le cadre de leur mission.

Plus d'informations ici :

Contact « professionnels » :

www.monalisa-asso.fr

Contact « jeunes volontaires » :

www.service-civique.gouv.fr

**Aujourd'hui
en France,
1,5 million
de personnes
âgées sont
en situation
d'isolement
relationnel...**

Monalisa
MOBILISATION NATIONALE
CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS

Le Thoronet souhaite la bienvenue... ...au Rotary Club !

Le Rotary Club "Les Arcs Val d'Argens", vient de transférer son siège au Thoronet.

Thierry Roche, son Président, nous livre ici des informations au sujet de cette association à la renommée mondiale mais dont, pour la plupart, nous savons peu de choses.

Cette antenne est une petite brique de la grande construction qu'est le Rotary International. Le Rotary fut fondé en 1905 par un avocat de Chicago, Paul Harris, et compte maintenant 1 200 000 membres, dans 34 000 Clubs et 170 pays.

Le but de l'association est de servir et ses moyens sont des actions, comme le Loto de Taradeau qui s'est tenu ce mois-ci. Ces actions permettent de recueillir des fonds consacrés à des causes internationales, comme l'éradication de la polio dans le monde, presque complète maintenant, et à laquelle le Rotary International a consacré plus d'un milliard d'euros en 25 ans. Le Rotary Club apporte également son aide à des causes plus locales telles que le soutien apporté aux enfants malades des hôpitaux Lenval et L'Archet à Nice ou encore à l'hôpital de Draguignan.

Le restaurant des Arcs qui accueillait l'association ayant fermé ses portes, et après diverses pérégrinations, le Rotary Club "Les Arcs Val d'Argens" a trouvé un accueil et des prestations très satisfaisants à l'Hostellerie de l'Abbaye, au Thoronet.

Ses membres sont heureux de cette nouvelle installation et espèrent établir d'amicales relations avec les habitants de notre beau village. Par ailleurs ils se réunissent tous les jeudis de 19h45 à 20h45 et organisent un repas avec les conjoints chaque troisième jeudi du mois.

« *Le don de soi ne vaut que s'il est partagé par tous...* »

Rotary



Le pont du cimetière : *les travaux avancent.*

Les travaux de réhabilitation du pont situé au niveau du cimetière avancent à grand pas. Il ne reste désormais plus qu'à poser la rampe qu'il a fallu remplacer pour qu'il retrouve son air neuf et soit adapté aux nouvelles normes de sécurité qui demandent un réhaussement de la rambarde.



Equipe municipale : *du mouvement dans l'opposition.*

Suite à la démission du Conseil Municipal de Sandrine Guilbert, cette dernière a été remplacée par Lucien Berthiaux. Notons que quatre autres membres de l'opposition ont cependant refusé de siéger au Conseil Municipal.

Alerte inondation...

... savoir réagir efficacement.

Face au bilan catastrophique de la crue de 2010, des retours d'expérience ont été menés et ces études ont permis de mieux comprendre les raisons qui conduisent les citoyens à sous-estimer le risque, se mettant ainsi en danger : sauver un animal ou un bien, rejoindre son domicile, descendre à la cave pour évacuer l'eau...

Le quiz présenté ci dessous illustre différents scénarios permettant à chacun de se familiariser avec quelques consignes de sécurité élémentaires.

Faites le test en famille et retournez votre bulletin pour découvrir les réponses.

Le département du Var est placé en Vigilance Orange, un violent épisode pluvieux est attendu. Comment faut-il réagir? (Cochez la ou les bonnes réponses)

N°1 Comment anticiper efficacement l'évènement ?

- 1. Mettre au sec ce qui peut l'être (Produits toxiques, meubles, objets précieux).
- 2. Surveiller l'évolution de la situation.
- 3. Repérer les stationnements hors zone inondable.
- 4. Réunir les équipements essentiels : radio à piles, réserve d'eau potable, papiers personnels, médicaments, vêtements, couvertures.
- 5. Laisser un des volants roulants électriques ouvert.
- 6. Informer une personne de son entourage de sa situation.
- 7. Fermer la porte de la maison à clé.

N°2 En vacances dans un camping, quel comportement adopter ?

- 1. Rejoindre l'accueil et se renseigner sur les consignes à suivre (point de rassemblement, itinéraire d'évacuation).
- 2. Regagner son emplacement au plus vite pour se mettre en sécurité à l'intérieur.
- 3. Quitter au plus vite tout habitat léger (caravane, mobil-home...).
- 4. Ecouter la radio France Bleu Provence pour se tenir informé de l'évolution de la situation.

N°3 L'eau commence à pénétrer dans la maison, il faut :

- 1. Quitter son domicile en prenant son véhicule.
- 2. Rejoindre le point le plus en hauteur et aménager un accès vers l'extérieur.
- 3. Couper le gaz et l'électricité.
- 4. N'évacuer qu'après en avoir reçu l'ordre des autorités.
- 5. Colmater les fuites afin de limiter les entrées d'eau.
- 6. Aller au supermarché faire des provisions.



Habiter derrière une digue donne souvent un faux sentiment de sécurité. L'ouvrage pourra contenir le débordement jusqu'à un certain point seulement. Une rupture de digue entraîne une inondation rapide et violente.

Quand l'eau pénètre dans la maison, il est trop tard pour la protéger, il faut se réfugier dans les étages.

N°3 Réponses : 2-3-4-8

Les habitats légers (campings ou habitats précaires) sont très vulnérables face aux inondations.

N°2 Réponses : 1-3-4

Les volants électriques peuvent se révéler être un véritable piège en cas de coupure de courant. De la même façon, fermer la porte à clé risque de ralentir les secours éventuels mais pas l'inondation.

N°1 Réponses : 1-2-3-4-5-6

PENDANT
L'INONDATION

N°3 Suite :

> Si la maison est située dans une zone protégée par une digue, il faut :

- 7. Ne pas s'inquiéter puisque la zone est protégée
- 8. Se préparer à évacuer si nécessaire.

N°4 Les secours demandent aux riverains d'évacuer, que faire ?

- 1. Finir d'abord de mettre à l'abri ses affaires les plus importantes.
- 2. Refuser de partir sans avoir retrouvé son animal de compagnie.
- 3. Accepter de quitter son domicile pour rejoindre le centre d'hébergement d'urgence.
- 4. Refuser si son domicile dispose d'un étage refuge.

N°5 Que faire lors d'un déplacement routier ?

- 1. Respecter les déviations mises en place
- 2. Ne jamais s'engager sur une voie immergée.
- 3. Signaler son départ et sa destination à un proche.

> Un cours d'eau commence à déborder sur le passage à gué qui permet d'accéder à l'autre rive.

- 4. Il est possible de franchir de passage si le véhicule est adapté (type 4x4)
- 5. Il faut se réfugier sur un point en hauteur.

N°6 Si les enfants sont à l'école, il faut :

- 1. Attendre que l'inondation soit terminée pour aller les chercher, les secours publics s'occupent d'eux.
- 2. Aller les récupérer pour que toute la famille soit en sécurité.
- 3. Contacter l'établissement pour en savoir plus sur la situation.

Tenez vous informés :

Carte de vigilance et bulletins météo : www.meteofrance.fr
Suivi des cours d'eau (Argens, Nartuby) : www.vigicrues.gouv.fr

N°6 Réponse : 1
Des documents appelés PMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) sont obligatoires dans chaque établissement scolaire. Les enfants seront donc mis en sécurité en cas de vigilance avérée, les parents ne doivent pas prendre le risque d'aller les chercher. Enfin, il faut éviter de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux.

N°5 Réponses : 1-2-3-5
Chaque année, de nombreux décès sont liés aux déplacements en véhicule. (1/3 des victimes lors des dix dernières années dans la région Sud-Est.)
Peu importe le type de véhicule ou la hauteur d'eau, la force du courant est trop souvent sous-estimée.

N°4 Réponse : 3
Pendant la crise, il faut impérativement respecter les consignes émises par les secours.

Vu au Thoronet

Le Thoronet sur la route... ... des camping-caristes !

Du 18 au 20 septembre dernier, notre commune accueillait pour la deuxième fois un groupe de camping-caristes venus de Lyon et sa région pour découvrir les beautés de notre territoire.

Un apéritif de bienvenue leur a été offert en soirée par l'adjointe déléguée au tourisme pour les remercier de leur venue et de l'intérêt porté à notre beau village.

Durant ces trois jours, ils ont fait vivre le village à travers leurs visites et leurs emplettes, notamment à la coopérative. Jean-Luc Zamora (CCFF) s'est fait un plaisir de leur faire découvrir la tour de guet, son panorama et ses technologies de surveillance des feux de forêt.

Après de si belles rencontres et des moments aussi sympathiques, c'est promis, nous serons au rendez-vous lors de leur prochaine visite !



Les commerces de la Place Rainaud Inaugurés comme il se doit !

Le 19 septembre dernier, le village s'était réuni pour inaugurer les quatre nouveaux commerces ayant ouvert dernièrement à quelques mètres du parking Rainaud.

Notre Intermarché a trouvé un repreneur, Chacha Fleurs met de la couleur aux lieux, Coiffure et Nuances a affûté ses ciseaux et l'Auto-Ecole va faire de nos jeunes des conducteurs avertis !



Une semaine plus tard, c'est la boutique Pitchoun Mode qui invitait les Thoronéens à célébrer son ouverture. On y trouve toute la mode pour les petits ! Bienvenue à tous, et au travail !



Les petits Thoronéens ont le souffle solidaire !

Mercredi 30 septembre dernier, les écoliers du Thoronet ont couru ensemble dans le cadre des 31^{èmes} Virades de l'Espoir.

Cette journée nationale de lutte contre la mucoviscidose est un rendez-vous important que nul n'aurait voulu manquer. De toutes classes, filles et garçons ont donné du souffle sur le parcours qui leur était réservé pour montrer leur soutien à cette noble cause.

Encore une fois de beaux résultats, des défis, et des parents très encourageants ! La lutte continue contre cette maladie alors l'école donne à tous rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle course, remplie d'espoir.



J'aime ma commune, Je le fais savoir à l'Etat !

L'équipe municipale du Thoronet a répondu présente à l'appel national de l'Association des Maires de France pour manifester contre la baisse inévitable des dotations nationales à destination des communes. Le désengagement de l'Etat via la décentralisation gangraine les finances des communes qui peinent de plus en plus à répondre aux besoins importants des infrastructures et de la population.



Après l'effort... ... le réconfort !

Le 4 octobre dernier, Gabriel Uvernet, qui pour une fois, changeait sa casquette de Maire contre celle de simple citoyen, a offert un apéritif convivial à l'ensemble des marcheurs du Foyer Rural à l'issue de la 12^{ème} randonnée mines de bauxite. Tous ont apprécié ce moment convivial durant lequel ils ont pu échanger et même danser sous une tente installée pour l'occasion.



Le camp des Milles, une visite pour se souvenir.

L'UNC, dans une optique d'entretien de la mémoire, emmenait cette année, à ses frais et grâce aux subventions, 25 participants dans une visite pleine d'émotion au camp des Milles.

Ce lieu chargé d'histoire fut une découverte pour la plupart, illustrant concrètement l'horreur de la seconde guerre mondiale. Après la visite guidée, tous se sont retrouvés autour d'un déjeuner dans un restaurant à proximité afin d'échanger sur ce qu'ils avaient vu et appris durant la matinée.



Ces visites sont importantes pour se souvenir et faire que jamais de telles atrocités ne trouvent place dans nos démocraties. Une vision plus que jamais d'actualité...

La grande lessive... ... est sèche !

Le 15 octobre, Les enfants de l'école ont comme chaque année exposé leurs dessins dans le village.

Le thème 2015 était « la tête en bas » et pour l'illustrer, des dizaines de chauves souris portaient chacune la photo d'un enfant.

Fortement perturbée par un vent violent, l'exposition a rapidement été disséminée dans tout le village ! On peut dire que la Grande Lessive a séché à l'air libre !



Entretenir la mémoire... ... main dans la main

Le 11 novembre dernier, élus, officiels de l'Armée et Thoronéens, petits et grands, se retrouvaient face au monument aux Morts pour la France afin de se recueillir et de commémorer le 97^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.



Quelques discours dont celui du Ministre Jean-Marc Todeschini, repris par Monsieur le Maire, ont rappelé les faits, rendant hommage aux soldats morts au combat mais aussi aux familles de ces soldats. Après une minute de silence, des gerbes furent déposées au pied du monument puis chacun fut invité à se retrouver dans la Salle des Fêtes pour un apéritif convivial offert par la commune.



L'équipe municipale tient à féliciter les enfants présents pour leur Marseillaise appliquée. Le devoir de mémoire est en effet un acte citoyen, qui se doit d'être transmis aux générations les plus jeunes.

Vu au Thoronet

Le Foyer Rural

une A.G en demi-teinte

Le 19 novembre dernier se tenait l'Assemblée Générale du Foyer Rural, dans la Salle des Fêtes.

L'équipe après un retour sur l'année qui vient de se dérouler a annoncé officiellement l'abandon du volet « Animation » pour les saisons à venir. Cela concerne notamment la fête du village et les traditionnelles fêtes dans les hameaux.



Le Thoronet...

... attend le Père Noël !



Persuadée que de là haut, elle sera la première à l'accueillir, la Tour de Guet du CCFF a revêtu son habit de lumière pour les fêtes de fin d'année !

Les promeneurs à la fois amusés et surpris apprécient en tous cas cette attention de haut vol !

De leur côté, les rues du village aussi se sont parées de leurs plus beaux atours pour faire honneur aux passants.

Un grand merci, d'ailleurs, aux jeunes thoronéens de la MDJ qui ont mis la main à la pâte pour décorer le village, prenant ainsi activement part au rêve des fêtes de fin d'année !



Le 5 décembre,

hommage national.

Le 5 décembre dernier, au Thoronet comme à travers tout le pays, avait lieu un hommage national aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie, des combats au Maroc et en Tunisie.

Henri Voisin, président de la section UNC du Thoronet, a remis la médaille du combattant à Eric Esquier, devant les yeux pleins d'honneur du nouveau porte-drapeau, le jeune Léo Guilbert, petit fils de Roland, fier de l'accueillir au sein du groupe.



Apéritif du personnel :

l'esprit d'équipe récompensé

Le 10 décembre dernier, Monsieur le Maire invitait son équipe et tout le personnel de la Mairie à se retrouver en salle du Conseil pour un apéritif convivial.

Dans une courte allocution, Gabriel Uvernet remercia tant son équipe d'agents que d'élus pour cette année 2015 passée à travailler ensemble.

Il ne manqua pas d'expliquer également et avec une pointe d'humour, l'absence des traditionnels chocolats de Noël... baisse de budget oblige, tous les postes sont touchés.

Même si certains manquaient à l'appel, ce moment privilégié fut apprécié par tous, tant il entretient l'esprit d'équipe.



C'est nouveau !

Intermarché, la proximité... ... à votre service

Comme vous le savez, depuis peu, votre Intermarché a trouvé reprenneur ! Le Relais des Mousquetaires du Thoronet offre désormais deux services supplémentaires bien utiles.

Le dépôt de pain frais, pour ne jamais en manquer, et une antenne Relais Colis, pour plus de liberté au quotidien.

Ouvert 7/7, de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00
(Dimanche et lundi de 9h à 12h30)

Géo Trouvetou... ... inventeur pas fou !

Eric Hue, inventeur chevronné, présente ici sa dernière création, plus qu'utile dans notre village et les communes alentours dont de nombreux foyers disposent d'une cheminée.

Avec la Woodbox, la corvée de bois est désormais une partie de plaisir ! Pour un transport facile des bûches... il suffisait d'y penser, alors il l'a fait.

Pour espérer faire péreniser son invention, Eric Hue doit avant tout vendre 10 exemplaires de la Woodbox.

Aidons-le, nos lombaires nous remercieront, et lui aussi !

Pour découvrir son invention de plus près, contactez Eric Hue :

Tel. : 06.22.11.12.33

@ : ctoufer@free.fr

Salon d'Energie... ... faites le plein chez Arielle

Le Salon d'Energie, situé Rue Grande, vous accueille sur rendez-vous pour des séances de relaxation dont vous ne pourrez plus vous passer !

La technique employée est celle du Reiki. Elle permet de rééquilibrer et de réharmoniser les énergies circulant dans tout le corps. Le reiki aide notamment à soulager les douleurs, retrouver un sommeil réparateur et représente un réel soutien aux traitements en cours.

Comptez environ 1h30 par séance.

Prenez rendez-vous avec Arielle au 06.71.02.18.89

Les professionnels du Thoronet, main dans la main.

L'Association des Professionnels du Thoronet a récemment vu le jour. 27 activités y sont représentées. Parmi elles, des professions médicales, des artisans, des métiers de bouche, des commerçants, en bref, une belle palette de professionnels qui ont décidé de travailler main dans la main avec l'équipe municipale au développement économique et touristique du village.

Son bureau directeur est composé d'un Président, Emmanuel Didry (boucher), d'un trésorier, Kévin Rippert (boulangier) et d'une secrétaire, Stéphanie Roy (artisan).

Contact : apt83340@gmail.com



A vos agendas !

Ensemble pour les fêtes..

Vendredi 22 janvier prochain, votre Maire vous donne rendez-vous à 18h30, dans la salle de l'Ecomusée pour les traditionnels vœux à la population.

Accompagné de son équipe, il fera un retour sur l'année passée, riche en évènements et émotions, avant d'aborder le futur proche de la commune.

Il sera ensuite temps de tous se retrouver autour d'un apéritif convivial comme les Thoronéens savent les apprécier !

Venez nombreux !



APPEL À CANDIDATURE

Suite à la fermeture du volet «animation» du Foyer Rural, la commune recherche des volontaires pour **repandre le flambeau du Comité des Fêtes.**

Fête du village, fêtes dans les hameaux, sont autant d'évènements garantissant un lien social important au sein du village. Des idées et quelques bonnes volontés peuvent faire renaître ces activités !

Réfléchissez, et faites vous connaître auprès d'Elisabeth Dietrich-Weiss, adjointe déléguée à la communication et aux festivités : lethoronet@hotmail.fr